

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3691 - mardi 11 Août 2020 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

13 personnes jugées hier pour agression sexuelle



Manifestation à l'entrée du tribunal lors de l'audience spéciale sur les agressions sexuelles.

EDUCATION

Le concours d'entrée en 6e démarre ce mardi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 août 2020

Lever du soleil:
06h 22mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 05h 11mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 16mn
Maghrib : 18h 06mn
Incha : 19h 20mn



ECONOMIE

La vanille et l'ylang-ylang, bientôt des produits aux identifications géographiques

Le gouvernement veut promouvoir la commercialisation des produits de rente nationaux par la protection de la vanille et d'ylang-ylang sur le marché international. Tel est l'objet de l'atelier organisé hier lundi 10 août pour valider le rapport provisoire sur l'évaluation du potentiel desdits produits vers des identifications géographiques.

Sur le marché des produits tels que la vanille et l'ylang-ylang, les Comores sont concurrencées par Madagascar. Pour faire face à cette compétition commerciale, le pays devrait faire plus que la semence des vanilles et d'ylang-ylang. C'est dans cette optique que ministre de l'économie a introduit une requête auprès de l'OAPI (office africain de la propriété intellectuelle) pour l'ylang-ylang et la vanille afin de réaliser

l'évaluation de leurs potentiels en vue d'identifier les caractéristiques propres pour le terroir Comores.

Pour y parvenir, l'OCPI (la branche comorienne de l'OAPI, Ndlr) en étroite collaboration avec l'OAPI a organisé un atelier pour valider le rapport provisoire sur l'évaluation du potentiel de la vanille et de l'ylang-ylang vers des identifications géographiques ou marques collectives.

Selon l'émissaire du ministère de l'économie, à travers cette Identification géographique il s'agit d'une stratégie de l'OAPI visant à protéger et à valoriser les produits locaux de ses pays membres sur le marché régional et international. Il est donc important de savoir que les deux principaux produits d'exportation vont offrir une plus grande valeur de commercialisation sur le plan local, régional et international

aussi bien qu'à la valorisation du savoir-faire des acteurs de chaque filière.

Ce rapport prévoit comment protéger, accompagner, et faciliter les producteurs, les transformateurs, les vendeurs et les personnes impliquées. Il consiste également à étudier comment mobiliser des fonds des partenaires internationaux pour la réalisation et la mise en œuvre des projets. Pour que cette stratégie soit un succès remarquable au niveau tant international que régional, le gouvernement assure qu'il prendra toutes les mesures nécessaires pour que le projet soit contribuable au PCE, le fameux programme d'Azali Assoumani pour le développement des Comores à l'horizon 2030.

Ainsi plusieurs programmes sont envisagés parmi lesquels, celui d'intégrer pour le développement



des chaînes des valeurs et compétitives financés par la Banque Mondiale, le projet d'appui aux filières des rentes et maraichères financé par l'AFD qui apportera un appui à l'Onav, la structuration des filières aux CRDE et facilité à la

commercialisation. Le but de ces projets est d'accroître le taux d'exportation de la vanille perçu à 30% l'année dernière.

Kamal Gamal

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES / INTERVIEW

Nabil Jaffar : "On n'est pas Colas, mais on croit y arriver"



Nabil Jaffar, Coordinateur National de la Fédération Solidarité communauté Océan Indien et représentant légal d'Ortega Live humanitaire à Anjouan, parle de l'absence du gouvernement dans le chantier de route d'Uzini, initié par l'Association Ortega Live Humanitaire. Ce chantier accompagné techniquement à titre humanitaire sur le terrain par l'ingénieur et ancien directeur de TP à Anjouan Saindou Fadhula coûterait 400 000 000 fc selon une étude faite. Interview.

Question : Depuis quand avez-vous entamé les travaux pour la route menant à Uzini ? Où en êtes-vous avec ce chantier ?

Nabil Jaffar : Le mois d'Avril dernier. On est sur la phase de terrassement, une partie qui bouffe trop de temps, mais qui avance avec

les efforts des uns et des autres. Comme vous savez c'est un travail humanitaire, appuyé par les contributions des citoyens. Nous avons fait deux étapes pour le terrassement et maintenant nous sommes au 3ème avec un compresseur marteau piqueur qui nous aide à ouvrir le chemin pour faire passer le tractopelle et avancer vers le village, il nous reste environ 1 km.

Question : La plus grande partie de ce travail de désenclavement est financée par des appels au don. Jusqu'ici vous avez eu combien de francs ?

N.J. : Nous avons combien ? C'est une question de gymnastique. Puisqu'on utilise ce qu'on a collecté en fonction du besoin, on ne peut pas avoir une réponse exacte car les contributions ne s'arrêtent pas avant la fin du chantier et on utilise en temps réel et en besoin prioritairement

re.

Question : Avez-vous eu des appels du gouvernement ?

N.J. : S'il s'agit d'un accompagnement quelle que soit sa nature, pas encore. J'estime que le gouvernement se prépare pour un sérieux coup de main, car les habitants d'Uzini ont nettement besoin. Pour le mot appel, dans le sens de faire «appel de don» au gouvernement, on l'a fait, et je l'ai fait personnellement, mais la réponse est la même : on réfléchit, on contacte, on répare une machine pour vous venir en aide.

Question : Pour finir ce long travail, combien il vous faut actuellement ?

N.J. : Cette route sur la base d'une étude bouclée coûterait 4 milliards de francs comoriens. Je répète que 4 000 000 000 fc serait le montant pour faire la route d'Uzini. On n'est pas Colas, mais on croit y arriver. On n'a pas fait d'études, mais la douleur des Uziniens a bougé notre équipe ORTEGA LIVE HUMATAIRE sans trop attendre. D'ailleurs à mon nom personnel, je tiens à féliciter le courage de notre cher collègue journaliste Mohamed Abdou Hassani que je représente légalement sur place et pour ce projet.

Question : Pourquoi avoir pris cette initiative de désenclaver Uzini ?

N.J. : Nous sommes dans l'humanitaire, nous avons des cœurs et

grandi dans des milieux éducatifs qui nous rappelle toujours l'entraide. Tout les comoriens connaissent le grand cœur d'Ortega, Mohamed Abdou Hassane, donc l'engagement c'est suite à un reportage d'ORTC fait en 2018, et je l'ai balancé sur la page d'Ortega et puis BAM (...) un reportage qui dessine la misère d'Uziniens en couleur. Donc, l'argent du contribuable qui accompagne l'initiative qui veut dire que l'union fait la force.

Question : Ne pensez-vous pas que ce que vous faites devrait relever de l'œuvre du gouvernement ?

N.J. : On a beaucoup fait de pareil. Le gouvernement c'est une minorité des gens qui exerce un pouvoir fort dans l'Etat, mais pas forcément qu'il priorise politiquement toute priorité du peuple comme cette route d'Uzini. ORTC a fait le reportage en 2018, je l'ai mis sur la page Ortega Live en 2020, le chantier est initié par Ortega en 2020 même et on avance. La FSCOI s'est alignée derrière Ortega Live Humanitaire, on espère que d'autres groupements apporteront leur soutien. Oui, ce travail devrait relever de l'œuvre du gouvernement, mais ceux qui gouvernement sont absents pour l'instant. Il viendra j'en suis sûr.

Votre dernier mot...

N.J. : Ortega Live Humanitaire est la cheville ouvrière de ce chantier. Nous, FSCOI, demandons les associations et autres forces de

venir s'aligner derrière Ortega Live Humanitaire pour finir ce chantier au plus rapide possible. La Société EIFFAGE a des bulldozers, des pelles mécaniques géantes qu'ils pourraient en une fraction de seconde, nous finir le terrassement. Et en mon niveau d'information, cette entreprise française n'a pas d'utilité à ces machines pour l'instant. Je dirai, en guise de conclusion qu'au prochain remaniement qu'on me demande avis pour la proposition de portefeuille de l'aménagement du territoire.

Propos recueillis par
A.O Yazid

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SOCIÉTÉ

13 personnes jugées hier pour agression sexuelle

Les procès des 27 personnes accusées d'agression sexuelle a débuté hier lundi avec seulement 13 présumés qui ont comparu devant les juges. Ils devraient prendre fin le 23 août selon le procureur de la République.

Comme prévu, les audiences des cas d'agressions sexuelles concernant une liste de 27 personnes ont débuté hier. 13 d'entre elles ont prés été jugés hier lundi 10 août, tandis que les autres vont comparaître dans une semaine,

soit le 17 août. Ces dossiers ont pris beaucoup de poussière dans les tiroirs du parquet car certains datent de 2016, et pourtant des personnes qui pourraient être innocentes sont maintenues en mandat de dépôt.

« Ce n'est pas une négligence. Certes, il y a eu des incohérences mais c'est le processus qui était long mais désormais les moyens sont mobilisés à ce sujet », tente de se justifier Mohamed Abdou, le procureur de la République. Ce dernier dit faire le maximum pour que d'ici le 23 août prochain, les procès

soient clos pour permettre aux personnes poursuivies d'avoir chacune ce qu'elle mérite.

« Nous essayerons d'être à la hauteur de la demande, pour mener à bien notre travail », poursuit le parquetier lors d'un entretien accordé à la presse nationale hier. Comme pour répondre à ceux qui accusent la justice de laxisme, Mohamed Abdou assure prendre les choses en main pour ce qui est des agressions sexuelles. Selon lui, il n'y aura pas de sursis et la peine minimale serait de 5 ans d'emprisonnement.

sonnement.

Dans cette rencontre avec la presse, le procureur n'a pas manqué de soulever un « nouveau phénomène » à savoir les agressions sexuelles des mineurs sur mineurs. Pour ces cas, une audience spéciale est prévue le 19 août prochain. « Ce sont des cas nouveaux. Si les faits sont établis, l'infraction sera retenue. Il y a des mesures immédiates et d'autres à long terme notamment l'administration qui va être chargée d'adapter les textes à la réalité », souligne-t-il.

Soulignons que la société civile suit de près ces procès. Plusieurs plateformes de défense des droits des enfants, dont Ngo'shawa ainsi que le collectif des parents des victimes tenu un rassemblement devant le palais de justice, hier. « On a volé l'innocence de ma petite fille de 5 ans. Que justice soit faite », lance une vieille dame dans la foule.

Andjouza Abouheir

EDUCATION

Le concours d'entrée en 6e démarre ce mardi

Après les examens professionnels le week-end dernier, ce sont les 17 157 candidats du CM qui passent le CEPE dès aujourd'hui. Quant au baccalauréat, la date retenue est le 15 août.

Le concours d'entrée en 6e est prévu de démarrer ce mardi sur l'ensemble du territoire national avec un total de 17 157 candidats. A partir du 15 août, ce sont les candidats du baccalauréat à entrer en scène. Et cette année, avec l'arrivée de la Covid-19, le ministère de l'éducation a décidé d'organiser l'examen pendant huit jours et suspendre par la suite les épreuves physiques. Une nouveauté comme l'a annoncé Moindjie Mohamed Moussa, le ministre de l'éducation nationale.

Cette année, les candidats au baccalauréat sont au nombre de 13 683 dans les trois îles. Le ministre a également indiqué pour cette ses-



Le ministre et le directeur de l'ONEC au sujet des Examens nationaux.

sion si particulière, le nombre des agents de surveillance va doubler. « Cette année, les examens se font

dans un contexte exceptionnelle caractérisé par la Covid-19. C'est pourquoi chaque candidat doit por-

ter son masque avant de venir en classe. On doit tout faire pour respecter les mesures barrières »,

devait réitérer le patron de l'éducation nationale.

« Pour cette année, il n'y aura pas plus de 20 candidats dans une salle de classe, port du masque obligatoire et pas de récréation. Il y'aura juste une pause entre deux matières et celle-ci se fera dans la salle », poursuit-il, avant de mettre en garde aussi bien les candidats que les enseignants contre les tentatives de fraude. « Malheur au candidat qui sera attrapé en train de tricher », prévient-il. « L'examen ne s'achète pas. C'est un bien qu'on gagne au gré des efforts fournis ».

Pour le BEPC, les épreuves écrites devront théoriquement commencer le mardi 25 août pour prendre fin le 27 du même mois. Ils sont 12 651 candidats. La délibération et la proclamation des résultats du baccalauréat et du BEPC devront intervenir au début du mois d'octobre 2020.

Ibnou M. Abdou

AIDE HUMANITAIRE

Comores Humanity ouvre son siège à Moroni

Après trois ans d'existence depuis Paris, l'association comorienne d'aide humanitaire d'Oustadh Foundi Zaynou Al Abidine, vient d'ouvrir son bureau à Moroni quartier Bacha la semaine dernière.

Désormais l'association comorienne d'aide humanitaire a un siège à Moroni. Le bureau vient d'être ouvert officiellement jeudi dernier à Moroni quartier Bacha, en présence des membres de cette association dénommée Comores Humanity. Cette dernière a été fondée en juillet 2018 à l'initiative de Foundi Zaynou al Abidine. Lors de la cérémonie d'ouverture, le président indique que l'association a déjà réalisé plusieurs actions humanitaires au niveau international.

« L'association intervient après une demande pour une assistance

aux maladies, soit pour une évacuation ou aider la famille pour les frais d'hospitalisation, indique-t-il, avant

d'ajouter que « nous intervenons aux projets de construction des mosquées mais aussi de la prise en char-

ge des orphelins ». Pour lui, l'objectif d'ouvrir un siège à Moroni est de permettre aux plus nécessiteux de

venir présenter leurs doléances.

Le siège est là pour d'accueillir et répondre à ceux qui en ont besoin mais et aussi d'informer les personnes pouvant bénéficier du soutien et de l'aide de Comores Humanity. Interrogé sur l'origine des ressources financières destinées à aider les plus démunis, le secrétaire général de l'association montre qu'il recueille des dons de bienfaisances. « Nous remercions, l'ensemble des membres fondateurs, des bénévoles, des donateurs ainsi que toutes personnes ayant participé de près ou de loin aux différentes actions mises en place jusqu'à maintenant », dit-il, tout en appelant les autres personnes intéressées à venir rejoindre les 11 membres qui sont là actuellement.



Ibnou M. Abdou

Et si l'on considérait le viol des enfants comme un acte criminel !

"L'Éducation des enfants est une tâche très difficile que d'être confiée aux seuls parents." Georges DUHAMEL

Depuis quelques temps, le viol des enfants, est devenu monnaie courante et nous avons le devoir de nous interroger sur l'origine de ce phénomène qui ne cesse de traumatiser toutes les familles, tous les parents. Le viol des enfants ne mobilise presque personne. Il constitue un rare espace de parole, de jugement et d'interpellation, même si, désormais la presse ose lever le rideau : des maîtres coraniques et des instituteurs d'écoles publiques, privées sont dénoncés. Pourtant, plusieurs structures chargées de la protection des enfants ont été créées pour recueillir plaintes et protestations des parents, notamment à l'encontre des pédophiles, mais cette immense collection de doléances n'avait que rarement été analysée et jugée d'une manière objective.

Cependant, le cas, le plus flagrant, relaté à l'heure actuelle par les médias locaux est « l'affaire de Fundi Moussa », directeur d'une école primaire et qui « est accusé d'avoir violé une jeune fillette âgée de treize (13) ans » cette affaire, commentée par plusieurs personnes dans les réseaux sociaux qui dénoncent la lenteur de notre système judiciaire, critiquent les mœurs sociales, sollicitent une aide de la part des experts ou des institutions spécialisées pour la protection des enfants comme l'UNICEF, appellent à la

révision de sanctions passées : pourquoi ne pas considérer le viol des enfants comme un acte criminel ?

Dans les rues de la capitale, le citoyen ordinaire, parle d'une « Administration faible, d'une justice assez lente pour identifier les coupables ». Par ailleurs, reconnaissons que quelques organisations non gouvernementales (ONG) comme « HIFADHUI » et autres, constituent une source précieuse de renseignements à la veille de chaque jugement d'un pédophile présumé.

Et curieusement, alors que sa mission c'est entre autres former et protéger les enfants ; aujourd'hui, l'école privée comme l'école publique par ailleurs, est indexée comme un lieu, un terrain favori pour les pédophiles. Cependant, les enfants victimes de viols, d'injustice ne comprennent plus de ce qui leur arrive : raison pour laquelle nous devons tous nous mobiliser pour leur protection.

Pendant ces derniers jours, une série de viols vient d'être dévoilée et exposée devant la place publique. Devant un public horrifié, les enfants violés ceux qui, d'une certaine façon, osent encore, témoigner, doivent bénéficier d'une assistance morale de la part des autorités publiques et des dommages et intérêts sur ce qu'ils (elles) ont subi : leur vie est ravagée à jamais.

Souvent les déclarations, les jugements rendus sont des vœux qui ne sont pas obligatoirement suivis d'effet. L'efficacité est d'un autre ordre, celui de la voix vive des juges, des avocats qui permet de comprendre l'origine du viol, qui permet aussi la restitution d'honneur indispensable pour éteindre le mal et mettre en place un accord, un arrangement à l'amiable entre les différentes parties échappe à la justice. Si les parents de l'enfant violé, refusaient tout arrangement avec le violeur, peut-être la justice pourrait remplir son rôle pacificateur et loyal à l'égard des citoyens.

Le but avoué de la justice dans les actes liés au viol des enfants, est d'obtenir la vérité plutôt que la paix sociale. Or, chez nous, souvent les notables dans nos villages, nos régions, tentent de jouer l'apaisement : le violeur, au lieu d'être jugé au palais de justice, bénéficie parfois d'une certaine complicité traditionnelle et l'affaire est classée sans suite ; quelques jours après, il recommencera...

Dois-je rappeler aux uns et aux autres qu'en France au XIIIème siècle, la création du parlement de Paris, principale cour de justice du royaume, et l'extension de la pro-



cedure inquisitoire aux différentes villes du royaume au cours des XIVème siècles favorisent la pratique d'une justice objective rationnelle, une bonne justice qui cherche la vérité et non l'apaisement entre violeur et violée. A l'époque, les praticiens comme les théoriciens, juristes ou théologiens, refusent à ce que des crimes, des actes de viols ne soient pas tolérés ou arrangés entre les deux parties.

Cependant, la haine, la colère, l'orgueil, l'honneur, l'ambition, la cruauté sont autant de mobiles qui peuvent fausser le jugement et il convient que le juge doit prononcer la loi. Cette loi ne doit pas être

transgressée sous peine de transformer le juge en une autre personne. C'est la raison pour laquelle, le viol des enfants ne doit pas être pris à la légère dans notre pays, les affaires liées au viol des enfants, se multiplient et le nombre de violeurs ne cesse d'augmenter. Les condamnés sont loin d'appartenir à la seule catégorie des hommes pauvres ; ils viennent désormais de toutes les couches sociales. C'est pourquoi, la loi doit-être révisée pour que les coupables soient enfin traduits aux Assises.

Pr Djaffar MMADI,
Universitaire, Ancien Ministre

DIM 16 AOÛT

ECOmasiwa
AGENCE D'ÉCOTOURISME ET D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

RANDONÉE DANS LE MONT DJABAL DE ICONI

LIEU DE VISITE

- Mont djabal de Iconi
- Visite de la ville du palais kaviridjewe iconi
- CVP biocom Mbeni
- Dos de dragon

SUIVIE

- D'un barbecue à maludja plage
- Sandwicha à midi

Tarif: 15.000 FC

DÉPART À 08H BIC POUR TOUTE INFORMATION 320 82 35



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à candidatures pour la 8ème édition du SAIIT, Brazzaville-2020

Yaoundé, 23 juillet 2020

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) organise du 15 au 18 Octobre 2020 à Brazzaville (Congo), la 8ème édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Innovation Technologique (SAIIT) sous le thème « Propriété Intellectuelle, Innovation et défis sanitaires ».

Le SAIIT a pour objectifs :

- de détecter et de faire émerger les meilleurs résultats de recherche, inventions et innovations technologiques susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises dans les États membres de l'OAPI ;

- de promouvoir les projets innovants et / ou nouveaux produits ou services.

Le présent appel à candidatures est lancé pour sélectionner les meilleures inventions et innovations technologiques relevant prioritairement de la santé et des domaines connexes.

Cet appel à candidatures est ouvert aux inventeurs, aux chercheurs, aux institutions de recherche & développement, aux établissements d'enseignement, aux éco-

les d'ingénieurs et aux entreprises des Etats membres de l'OAPI.

La sélection des inventions et innovations technologiques se fera sur la base des critères de nouveauté, de niveau d'inventivité et d'opportunité commerciale.

Plusieurs prix dont le Grand Prix du Président de la République du Congo seront décernés aux meilleures inventions et innovations technologiques présentées au SAIIT.

Les dossiers de candidatures peuvent être déposés au siège de l'Organisation, auprès des Structures Nationales de Liaison avec l'OAPI (SNL) ou par voie électronique à l'adresse : oapi@oapi.int. La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 août 2020.

Les renseignements complémentaires et les formulaires d'inscription sont à trouver sur les sites web : www.oapi.int ou

www.oapi.int/saiit.

A Propos de l'OAA...

L'OAPI est l'Office intergouvernemental des 17 Etats membres chargé de délivrer les titres de propriété industrielle, notamment les brevets d'inventions et les certificats d'enregistrement des marques de produits ou de services, des dessins ou modèle industriels et des obtentions végétales. L'OAPI est également l'agence chargée de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle à des fins de développement dans les Etats membres.

États membres de l'OAPI :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)

Place de la Préfecture
B.P. 887 YAOUNDE, Cameroun
Tél. (+237) 222 205 700/699 314 6721677 314 084

VOLLEY-BALL

"Le volley-ball comorien force désormais le respect et l'estime"

Les activités du volley-ball sont perturbées par la présence du coronavirus et l'interdiction de tout regroupement, entre autres sportifs. Les volleyeuses et les volleyeurs se livrent individuellement à des exercices, propres à stimuler les capacités cardiovasculaires et à développer la puissance. L'entraîneur national, Claude Chinois reste confiant pour l'avenir de ce sport de masse, devenu sport d'élite. « Nos prouesses au niveau international sont encourageantes », explique-t-il. (Reportage)

A l'instar de toutes les disciplines sportives opérationnelles, individuelles et collectives, dans l'Archipel aux îles de la Lune, le plan d'action annuel du Volley-ball est instable, considérant la crise sanitaire provoquée par la covid-19. L'interdiction de tout regroupement sportif tend à décourager la communauté volley-balistique. A défaut des séances d'entraînements collectifs bien coordonnées, les volleyeuses et les vol-

leyeurs se contentent individuellement à des exercices, propres à stimuler les capacités cardiovasculaires et respiratoires et à maintenir la condition physique. L'entraîneur national, Claude Chinois, qui reste confiant pour l'avenir de ce sport de masse, devenu sport d'élite, explique : « Avant la découverte du covid-19, l'état de santé de notre discipline était bon. Après la prestation de l'équipe nationale aux Jeux des îles de l'Océan indien de Maurice, et la place reconfortante (8e sur 15) décrochée par Racine Club d'Itsandra lors de la Coupe des Clubs Champions de l'Océan indien, Afrique Zone-7, tenue à Madagascar, le volley-ball comorien commence à forcer l'estime et le respect dans la région. Il n'y a plus de petite nation en volley-ball ». Sur l'application du plan d'action de la Fédération comorienne de volley-ball, notre interlocuteur bondit : « De quel plan d'action s'agit-il ? Si ce plan a été élaboré, alors je ne suis pas au courant de son existence. Je pense que toutes les disciplines souffrent du manque de ce plan

et d'organisation. Er c'est très dommage ! »

Actuellement, le sport traverse un vent de tourbillon, caractérisé par une passivité. A force de vivre dans la sédentarisation, les volleyeuses et les volleyeurs ne risquent-ils pas de s'engourdir ? Le conseil que le coach de Racine club et de l'équipe nationale donne aux athlètes est pragmatique : « En attendant la maîtrise de la crise pandémique, augure de la reprise des activités sportives, ils doivent se préparer technico-tactiquement et développer l'endurance, la détente et la puissance ». Le choix de ces qualités n'est pas le fait du hasard. Dans les compétitions de haut niveau, le ballon peut atteindre la vitesse de 130 km/h. Les volleyeurs doivent donc disposer d'une grande puissance, de très bons réflexes et d'une bonne détente.

A l'ouverture du championnat et des autres compétitions nationales (Comores), sous-régionales (Océan indien) et internationales (Afrique), les volleyeuses et les volleyeurs doivent aborder ces confrontations



Racine club à la dernière Coupe des Clubs Champions de l'Océan indien, Zone 7, d'Antananarivo.

dans des conditions stables, solides et solidaires. « Pour cela, la mise en place d'une nouvelle Ligue et l'organisation d'une assemblée générale électorale de la Fédération comorienne de volley-ball est indispensable. Le bureau actuel n'est plus légitime. Il a largement dépassé son mandat » suggère sagement Claude, pour l'intérêt de la discipline. Il conclut : « Les joueuses et joueurs de volley-ball doivent se fixer des objectifs, et travailler dur pour les atteindre. Leurs prouesses au niveau interna-

tional sont encourageantes. Défendons-les avec conviction ». Bien entendu, en sport, la réussite collective est au bout des efforts conjugués harmonieusement. Dur pour les atteindre. Leurs prouesses au niveau international sont encourageantes. Défendons-les avec conviction ». Bien entendu, en sport, la réussite collective est au bout des efforts conjugués, harmonieusement.

Bm Gondet

ENVIRONNEMENT

Processus de formulation d'un projet sur la Conservation de la Biodiversité

Hier à l'hôtel Retaj s'est tenu un atelier de lancement du processus de formulation du document de projet intitulé « Conservation de la Biodiversité par la gestion efficace du Réseau National d'Aires Protégées de Comores ».

L'atelier a été ouvert par le directeur général de l'Environnement M. Youssouf Elamine Mbechezi et M. Titus Osundina Représentant Résident Adjoint du Pnud. Dans son allocution ce représentant du Pnud n'a pas manqué de louer le rôle clé que jouent les femmes dans la société comorienne et a demandé que cet aspect soit beaucoup valorisé dans le processus en cours de formulation de ce projet.

Quant au directeur général, il a montré les étapes suivies jusqu'à ce jour avec entres autres l'élaboration d'une stratégie d'expansion des aires protégées ainsi que la promulgation, il n'y a pas si longtemps, de la loi sur les aires protégées. Selon lui ce

projet va permettre au pays d'opérationnaliser les aspects liés à la mise en œuvre. Il a rappelé que le document de création des aires protégées est sur la table du gouvernement et que très prochainement la version officielle sera disponible.

Pour rappel, l'objectif global est de conserver la biodiversité terrestre et marine en renforçant la gestion du réseau d'aires protégées nouvellement créé par l'Union des Comores grâce à une cogestion efficace avec les communautés pour le développement durable. Le projet comporte 4 composantes dont la première concerne le renforcement des cadres politiques, juridiques et institutionnels et des capacités de gestion efficace du système national des aires protégées. La deuxième a trait au renforcement des capacités pour améliorer la gestion et la cogestion du système national des aires protégées. La troisième s'occupera de l'amélioration des moyens de subsistance des communautés au

sein du réseau national des aires protégées et la quatrième se focalisera sur la gestion des connaissances, le Suivi-Évaluation et autonomisation des femmes.

L'objectif du projet est de Conserver la biodiversité terrestre et marine en renforçant la gestion du système national d'aires protégées nouvellement créé par l'Union des Comores grâce à une cogestion efficace avec les communautés pour le développement durable. Pour parvenir à cette conservation le projet se base sur la théorie du changement en incorporant quatre voies de solutions interdépendantes, qui correspondent aux quatre composantes sous lesquelles le projet est structuré.

Parmi ces solutions, il y a le renforcement des cadres politiques, juridique et institutionnels pour gérer efficacement le système national des aires protégées, le renforcement des capacités pour améliorer la gestion et la cogestion du système national des aires protégées et l'amélioration de leur efficacité de gestion pour atteindre les objectifs de conservation de la biodiversité du pays.

Une autre solution vise à garantir que les communautés bénéficient d'avantages tangibles grâce à des activités économiques durables fondées sur la nature et à des partenariats avec le secteur privé en coentreprise et la quatrième solution est centrée sur l'amélioration de la gestion des

connaissances, l'autonomisation du genre et un suivi et évaluation participatif efficace.

Dans l'ensemble, l'impact à long terme prévu du projet est que l'ensemble de la biodiversité au sein des aires protégées des Comores sera efficacement protégée et gérée durablement pour soutenir le programme Comores émergent à l'horizon 2030 et la stratégie de croissance

accélérée pour le développement durable, et pour respecter ses engagements au titre des accords multilatéraux sur l'environnement. La finalisation du document de projet est prévue avant la fin de l'année pour un montant total du financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (Fem) de 4, 009,589 de dollars américains.

Mmagaza

Organisation mondiale de la Santé
BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS EN UNION DES COMORES
Tel : (269) 7730036 – 7731495 – Fax (269) 7731825
BP 435 – Moroni - Email : AFWCOKM@who.int

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES

L'Organisation Mondiale de la Santé en Union des Comores met à la vente aux enchères l'équipement suivant :

N° article	Description	Année d'acquisition
1	Véhicule TOYOTA LAND CRUISER	2005

L'équipement sera vendu en leur état actuel et sera visible au bureau de l'OMS du lundi 10 au 14 Août 2020 de de 10h00 à 15h00.

Les offres devront être soumises sous plis fermé et déposées au bureau de l'OMS au plus tard le vendredi 21 Août 2020 à 10h00, délai de rigueur. L'enveloppe devra porter la mention « vente aux enchères Publiques ».

Les adjudicataires seront avisés des résultats de l'appel d'offre par l'OMS.

L'OMS se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne rencontrerait pas l'agrément de la commission.

Le paiement sera effectué par chèque bancaire certifié à l'ordre de l'OMS.

L'adjudicataire devra, avant tout enlèvement du véhicule, régler les droits de douane et en apporter le reçu ou faire état de ses droits d'importation en franchise de douane.



Participants à l'atelier sur la conservation de la biodiversité

Liban: Démissions au gouvernement, la colère de la rue persiste

Les Libanais sont appelés à manifester lundi devant le palais présidentiel de Baabda à Beyrouth pour réclamer la démission du chef de l'Etat, Michel Aoun, six jours après l'explosion qui a détruit une partie de la ville et alors que les démissions se multiplient au sein d'un gouvernement de plus en plus critiqué.

L'explosion de quelque 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées depuis des années sur le port de la ville a fait au moins 158 morts et plus de 6.000 blessés mais elle a aussi ravivé la colère d'une large partie de la population après des mois de crise politique et économique.



Désormais appelé à démissionner en bloc, le gouvernement formé en janvier avec l'appui du Hezbollah, le parti-milice chiite sou-

tenu par l'Iran, devait se réunir dans la journée, selon plusieurs sources ministérielles et politiques.

Après ceux de l'Information et de l'Environnement dimanche, la ministre de la Justice, Marie-Claude Najm, et le ministre des Finances, Ghazi Wazni, ont démissionné lundi, ont rapporté les médias locaux.

"C'est tout le régime qui doit changer", a déclaré à Reuters Joe Haddad, un ingénieur. "Un nouveau gouvernement ne fera aucune différence. Ce qu'il faut, ce sont des élections rapides."

Le Premier ministre, Hassan Diab, a annoncé samedi qu'il allait demander la tenue d'élections législatives anticipées.

Les manifestations du week-end à Beyrouth, qui ont rassemblées plusieurs milliers de personnes, sont les plus importantes depuis le début en octobre du mouvement de protestation contre la crise économique, la corruption et la mauvaise gestion des services publics par une élite politique accusée de détourner à son profit les finances publiques.

Dimanche, les donateurs internationaux du Liban ont promis d'envoyer rapidement et sans condition près de 253 millions d'euros d'aide à Beyrouth. Mais ils ont précisé que la poursuite de leur soutien dépendrait de la mise en oeuvre de réformes institutionnelles.

Michael Georgy (Reuters)

Sept employés d'Acted tués au Niger, drame sans précédent pour l'ONG

Quatre femmes et quatre hommes âgés de 25 à 50 ans ont perdu la vie dans l'attaque contre un groupe d'employés d'Acted dimanche au Niger, a déclaré lundi l'organisation humanitaire, déplorant un "drame sans précédent par sa brutalité et sa soudaineté".

L'attaque a fait six victimes françaises et deux victimes nigériennes. Sept employés d'Acted ont trouvé la mort, ainsi qu'un guide nigérien, a précisé l'ONG.

Parmi les victimes figurait un volontaire international qui était basé à Niamey, a indiqué Frédéric Roussel,

directeur du développement et cofondateur de l'ONG, lors d'une conférence de presse à Paris.

Frédéric Roussel a souligné que l'attaque s'était produite dans une zone "jaune", selon la catégorisation du ministère français des Affaires étrangères, ce qui signifie une zone en vigilance renforcée, moins dangereuse que les zones orange ou rouge.

"Nous venons de perdre des amis dans la seule zone jaune (du Niger) où il n'y a besoin que d'une surveillance renforcée pour se déplacer. C'est la capitale, une route de 100 km et un parc. C'est un paradoxe tragique que ce soit précisément là que cet horrible

événement ait pu se produire", a-t-il dit. "Nous aidons 230.000 personnes pas dans les zones jaunes, mais dans les zones les plus rouge écarlate du pays."

Le groupe d'employés d'Acted, qui compte quelque 200 employés au Niger, a quitté Niamey dimanche matin pour se rendre dans le parc de girafes de Kouré, à une quarantaine de minutes de route au sud-est de la capitale nigérienne, a déclaré Marie-Pierre Caley, directrice générale et cofondatrice de l'ONG lors de la même conférence de presse.



PARIS (Reuters)

Les Notables et Cadres de l'Alliance de la Mouvance Présidentielle. (A.M.P)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mutsamudu, le 08Août 2020

Ce Vendredi 07 Août 2020, après la prière sacrée de Vendredi dans la grande Mosquée de Mutsamudu Centre, Monsieur Saidali Chahalane s'est permis de se mettre au micro pour proférer des injures honteuses à l'adresse du Moufti des Comores qui est, rappelons-le, la plus haute Autorité religieuse du pays.

Par cette attitude irresponsable, Monsieur Saidali Chahalane a piétiné et sali la Maison de Dieu.

Immédiatement tous les fidèles presque présents dans la Mosquée, se sont sentis blessés et révoltés par ce qui venait de se passer là où ça s'est passé. C'est d'autant plus regrettable un tel comportement venu d'une personne décorée récemment par le Président de la République, Son Excellence, Monsieur AZALI ASSOUMANI.

Les Notables et Cadres de l'Alliance de la Mouvance Présidentielle condamnent avec la plus grande fermeté l'attitude de Monsieur Saidali Chahalane et se réservent le droit de saisir l'Autorité judiciaire compétente pour demander jugement et condamnation appropriés afin que ce qui s'est passé ne se reproduise plus jamais.

Nous invitons par ailleurs, l'institution du Grand Mouftorat et toute la société civile comoriennes à faire autant.

**Les Notables et Cadres de l'Alliance de la Mouvance Présidentielle
(A.M.P)**